PROCES-VERBAL REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL Du 9 novembre 2026 à 18 H 30

Présents : Mme Nelly VERGEZ, M. Eric VALEGEAS, Mme Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD, M. Jean-Paul ARMAGNAC, Mme Marylise ORTIZ, Mme Corinne DUCONGE, M. Raymond BONNETEAU, M. Simon CHABRIERE, Mme Sandra TOURNAIRE, M. Bertrand BLANCHOT, Monsieur SALLÉE Pierre, Mme Valérie GOYAUD, Madame Hélène FOISSARD .

Absents excusés : Madame Amandine GARRAUD (pouvoir Mr Jean-Paul ARMAGNAC), M. Bruno PRESSAC (pouvoir Mr Eric VALEGEAS)

Madame Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

Le conseil vote POUR à l'unanimité

LANCEMENT PROJET PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Nous avons rencontré Madame Claire CATHELOUX Animatrice Forêt-Bois au Pays Sud Charente au sujet du Plan Communal de Sauvegarde.
Suite au risque grandissant des incendies de forêts mais aussi l'ensemble des risques auxquelles la commune peut être soumis, Madame le Maire propose de mettre en place un plan communal de sauvegarde. En effet, le maire est tenu d'informer ses administrés de la présence de risques majeurs sur son territoire et de gérer la crise.
Il est demandé au conseil municipal d'approuver le lancement du Plan Communal de Sauvegarde.

Le conseil vote POUR à l'unanimité

PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE – ADHÉSION A L'ACCORD COLLECTIF LOCAL NÉGOCIÉ PAR LE CENTRE DE GESTION ET PARTICIPATION A LA CONSULTATION

Conformément à l'article L827-7 du Code Général de la Fonction Publique, les Centres de Gestion concluent des conventions de participation pour le compte des collectivités territoriales afin de couvrir leurs agents au titre de la protection sociale complémentaire.
Les conventions actuellement proposées par le Centre de Gestion se terminant le 31 décembre 2027, celui-ci a initié leur renouvellement en intégrant les nouvelles obligations intervenues

récemment et permettant à toutes les collectivités de proposer un contrat collectif à leurs agents, à compter du 1er janvier 2028, tant pour le risque santé que pour le risque prévoyance.

La commune de Villebois-lavalette participe actuellement à hauteur de 15 € en Santé.
Nous devons valider l'accord collectif local en matière de protection sociale complémentaire – prévoyance signé le 28 octobre 2026 et décider de s'associer à la procédure de mise en concurrence lancée par le centre de gestion pour les risques santé et prévoyance, en vue de la conclusion de conventions de participation et de leurs contrats collectifs d'assurance associés.

Le conseil vote POUR à l'unanimité

ACHAT PARCELLE IMPASSE DES AUGUSTINS

Nous devons finaliser le dossier en cours concernant l'achat d'une parcelle AM 252 située Impasse des Augustins appartenant à l'association foncière du Diocèse d'Angoulême. Cette parcelle permettra à la commune de réaménager un parking.
Après négociation, l'association a décidé de céder à la commune de Villebois-lavalette la parcelle AM252 d'une superficie de 32 m2 pour la somme de 10€, l'ensemble des frais sera pris en charge par la commune.
Il est donc proposé au conseil municipal de délibérer afin d'approuver cet achat, d'autoriser les démarches nécessaires à sa réalisation, par acte notarié et d'autoriser Madame le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint à signer les documents devant intervenir.

Le conseil vote POUR à l'unanimité

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Nous avons reçu une nouvelle demande d'aide au passage du permis de conduire qui a été acceptée en contrepartie d'une semaine de travail pour passer le permis de conduire.

Le conseil vote POUR à l'unanimité

INFORMATIONS DIVERSES

- Présentation Lignes Directives de Gestion par Madame Marie-Thérèse BARBIER-GAILLARD.
- Indemnités agents 2026. En date du 23 juin 2025, nous avons instaurer le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) Pour votre information, nous avons décidé de reconduire, pour cette année, le même pourcentage que celui appliqué les

années précédentes pour l'ensemble des agents.

- Proposition par la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine d'un webinaire sur les risques naturels.
- Organisation pour la patinoire marché de Noël du 29 novembre.
- Moment convivial par l'association ADMR le 13 novembre de 14h à 17h.
- L'Amicale des Belles Mécaniques de Coteaux du Blanzacais passage le 29 novembre et pause-café.
- Invitation par la boulangerie « au triangle des douceurs » le jeudi 19 novembre à la salle des fêtes à partir de 18h pour la dégustation de bûches.

Rappel dates :

- Vœux du maire le 15 janvier 2027 à 18h30
- Thé dansant le 24 janvier 2027 à partir de 14 heures
- Election du Conseil Municipal des Jeunes le 8 novembre 2026, lancement du Conseil Municipal des Jeunes le 28 novembre 2026
- Signature de la Charte Territoires d'enfance le 28 novembre 2026

La séance est levée à 19 H 45. Prochaine réunion le 14 décembre 2026 à 18 H 30